



Genève, le 27 février 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Premier cas COVID-19 diagnostiqué dans le canton de Genève

Comme il l'a annoncé ce matin, le DSES confirme qu'un Suisse de 28 ans, informaticien dans une institution du canton, a été diagnostiqué positif à COVID-19 dans la soirée du mercredi 26 février. L'homme, revenu d'un séjour de Milan trois jours auparavant, a été hospitalisé préventivement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Son entourage, privé et professionnel, a été identifié et mis en quarantaine préventive à domicile.

Suite à l'apparition de symptômes grippaux et après que le patient – par ailleurs en bonne santé – ait appelé un service médical, il a été dépisté pour la maladie COVID-19 dans des conditions de protection du personnel optimales. Vu les résultats positifs, une enquête d'entourage a été effectuée. Le parcours du jeune homme a pu ainsi être reconstitué et les personnes ayant été en contact avec lui pendant les deux derniers jours avant l'apparition des symptômes – soit une quinzaine dans son entourage professionnel et privé – ont été contactées et placées en quarantaine préventive à leur domicile.

L'hospitalisation du patient et la mise en quarantaine des contacts rapprochés vise à garantir l'absence de propagation de la maladie. De leur côté, les HUG ont pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des autres patients et de leurs visiteurs, ainsi que des soignants.

Rappel des mesures de précaution

Une personne est considérée comme suspecte COVID-19 si:

- Elle présente des symptômes respiratoires ou de fièvre
- Elle a séjourné récemment dans une région à risque : Chine, Corée du Sud, Singapour, Iran, Italie (Lombardie, Vénétie, Piémont)
- Elle a été en contact étroit avec une personne présentant une maladie Covid-19 confirmée

Au retour d'un voyage de Chine ou d'une région à risques, il est important d'observer des mesures de précaution. En cas de **toux et de symptômes respiratoires ou de fièvre** dans les **14 jours** suivant le retour à domicile, **contacter** un médecin ou un service médical.

Il est également important de rappeler les mesures d'hygiène de base à savoir:

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro-alcoolique
- Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier. Après usage, jeter les mouchoirs en

papier dans une poubelle et se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon, ou avec une solution hydro-alcoolique

- Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier

Hotline COVID-19

Une hotline est disponible à l'Office fédéral de la santé publique au 058 463 00 00 (pour la population) et au 058 464 44 88 (pour les voyageurs).

HOTLINE CORONAVIRUS

Pour la population

 058 463 00 00

Pour les voyageurs

 058 464 44 88



Voir aussi

[Recommandations générales à la population](#)

[Affiches | recommandations préventives](#)

Pour toute information complémentaire:

M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. 079 935 86 75